

N°64

Bulletin trimestriel

Juin 2025

Les chemins du patrimoine

22, rue de l'Hôtel de ville

83560 Saint-Julien

Directrice de publication :

Raymonde Pons

Racines

Répertorier, aider à entretenir, valoriser et faire connaître
le patrimoine de la commune de St-Julien le Montagnier

site : www.lescheminsdupatrimoine.fr



CONCOURS PHOTO « TERRE à TERRE »

PREMIER PRIX NADIA FRATICELLI
DEUXIEME PRIX JEAN-NOEL FAYN
TROISIEME PRIX DELPHINE ILHER

Merci au jury de professionnels qui nous a aidé :

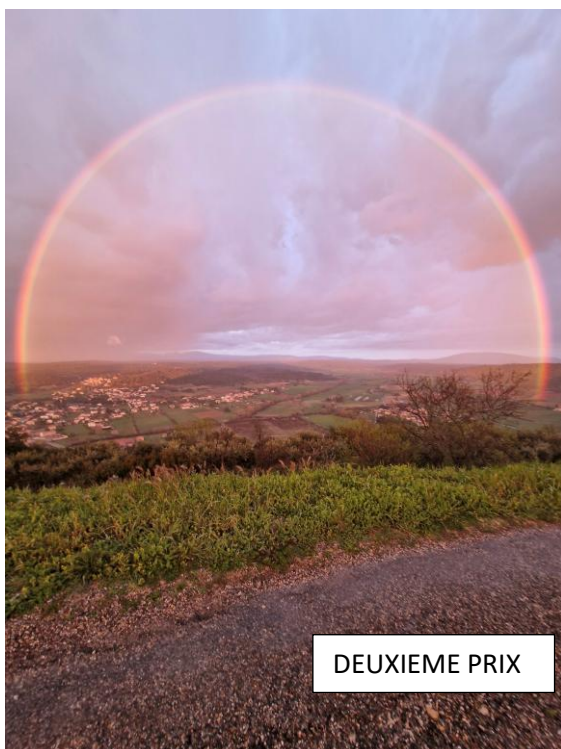
Alain Trouvé, Patrick di Domenico,
Jacques Bennaim et Alexandre Petrides



Radio
VERDON
96.3

- P2 : Activités, sortie plantes aromatiques
- P3 : Le vinaigre des 4 voleurs
- P4 : La Baume des Pierres
- P5 : Eglise Vieux Village, Louis Fayn
- P6 et 7 : 45-47 Rationnement à Ginasservis
- P8 : Hommage à André Arbaud
- P9 à 11 : Les loups
- P12 : Brèves

Concours photo



Merci à tous les participants, et merci à Nicole Bienvenu qui a géré le projet. Les lauréats recevront un chèque récompense. Nous retrouverons, avec plaisir, toutes ces photos au fil de nos articles ou de nos expositions.

Maintenant, place aux vacances pour tous les membres de l'association qui ont bien travaillé...

Un bel été à tous !

Sortie « plantes aromatiques » 26 avril

Comme il le fait deux fois par an depuis des années, Joël Nicolas nous a raconté le secret et l'histoire des plantes, cette-fois-ci aromatiques. Le circuit préparé par François Grison et Colette Chailan, à partir de notre local, a permis l'observation d'une grande variété d'aromates.

De retour au local, un sympathique moment de convivialité avec boissons fraîches et chocolats de Pâques bien appréciés !



Prochaine sortie à l'automne.

Si vous avez des suggestions de thème à traiter, n'hésitez pas à nous les faire. Nous en ferons part à Joël.



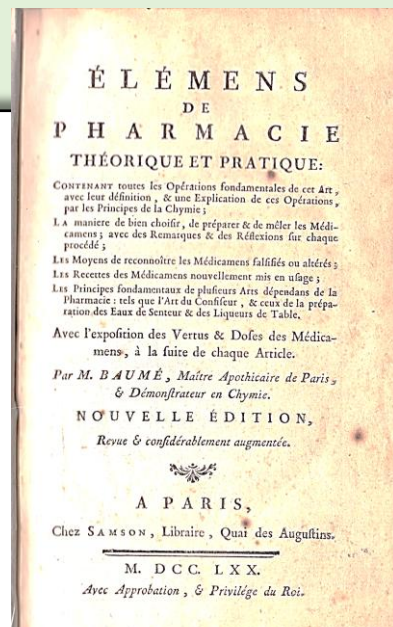
Le vinaigre des 4 voleurs

Une histoire liée à la peste :

En 1628, une épidémie de peste noire s'est déclarée dans la ville de Toulouse. Durant cette période, un groupe de brigands pillaient les maisons et détroussaient les victimes sans jamais être contaminés. Pris sur le fait et interrogés sur leur résistance, ils dévoilèrent leur secret : ils buvaient et se frictionnaient le corps, le visage, et les mains avec une potion de plantes macérées dans du vinaigre.

L'histoire se renouvela en 1720 quand la ville de Marseille fut touchée par la grande peste. D'autres brigands avec la même recette et le même résultat.

Preuve de son efficacité, la précieuse recette fut dévoilée au grand public, puis enregistrée dans la pharmacopée en 1748. Jusqu'en 1884 les pharmaciens le prescrivirent comme antiseptique naturel en usage externe.



Vinaigre des quatre Voleurs.

℥ Sommités d'Absynthe major,	}	aa. 3 j ℥
d'Absynthe minor,		
de Romarin,		
de Sauge,		
de Menthe,		
de Rhue,	}	aa. 3 ij
Fleurs de Lavande,		
Calamus aromaticus,		
Cannelle,		
Gérofiles,		
Noix muscades,	}	aa. 3 ij
Gouffes d'Ail,		
Camphre,		
Vinaigre rouge,		3 ℥.
		lb viij.

On prend tous ces ingrédients secs, on les pile grossièrement; on prend les gouffes d'ail récentes, on les coupe par tranches; on met le

K k

514 *Éléments de Pharmacie.*

tout dans un matras, on verse par-dessus le vinaigre : on fait digérer le mélange au soleil, ou à une douce chaleur au bain-de-sable pendant trois semaines ou un mois; alors on coule avec expression; on filtre la liqueur au travers d'un papier gris, & on ajoute le camphre dissous dans un peu d'esprit-de vin.

On conserve la liqueur dans une bouteille qu'on bouche bien.

Vertus. Le vinaigre des quatre voleurs est un antipestilentiel : on l'emploie avec succès pour se préserver de la contagion; on s'en frotte les mains & le visage; on en fait évaporer dans une chambre, & l'on y expose les habits qu'on doit porter, afin d'être à l'abri de la contagion. Pris intérieurement, il a les mêmes vertus que le vinaigre thériacal.

Traversant les âges, le vinaigre des quatre voleurs continue à être commercialisé.

Les plantes qui le composent ont toutes un **effet antiseptique**, mais certaines ont, en plus, d'autres vertus :

- Plantes toniques et fortifiantes comme la menthe, l'absinthe, la cannelle, la lavande, le thym, la muscade
- Plantes analgésiques comme le clou de girofle
- Plantes vermifuges et dépuratives comme l'ail
- Ces plantes possèdent également d'autres propriétés intéressantes : vertu cicatrisante de la lavande, ou propriétés digestives de la menthe.

Le vinaigre des quatre voleurs condense ainsi un maximum d'effets polyvalents qui constituent son succès. Mais ce n'est pas un médicament, et il n'y a pas de posologie. Ceux qui en boivent doivent être prudents. Il est utilisé de plusieurs manières : inhalations, compresses, rinçages... il peut aussi être utilisé pour les animaux, par exemple comme vermifuge ou pour lutter contre les puces et les tiques.

(Source : Encyclopédie des médecines naturelles)

Merci à Colette Chailan de nous avoir prêté son livre « Eléments de pharmacie » et proposé ce sujet, en illustration de la sortie ethnobotanique sur les plantes aromatiques.

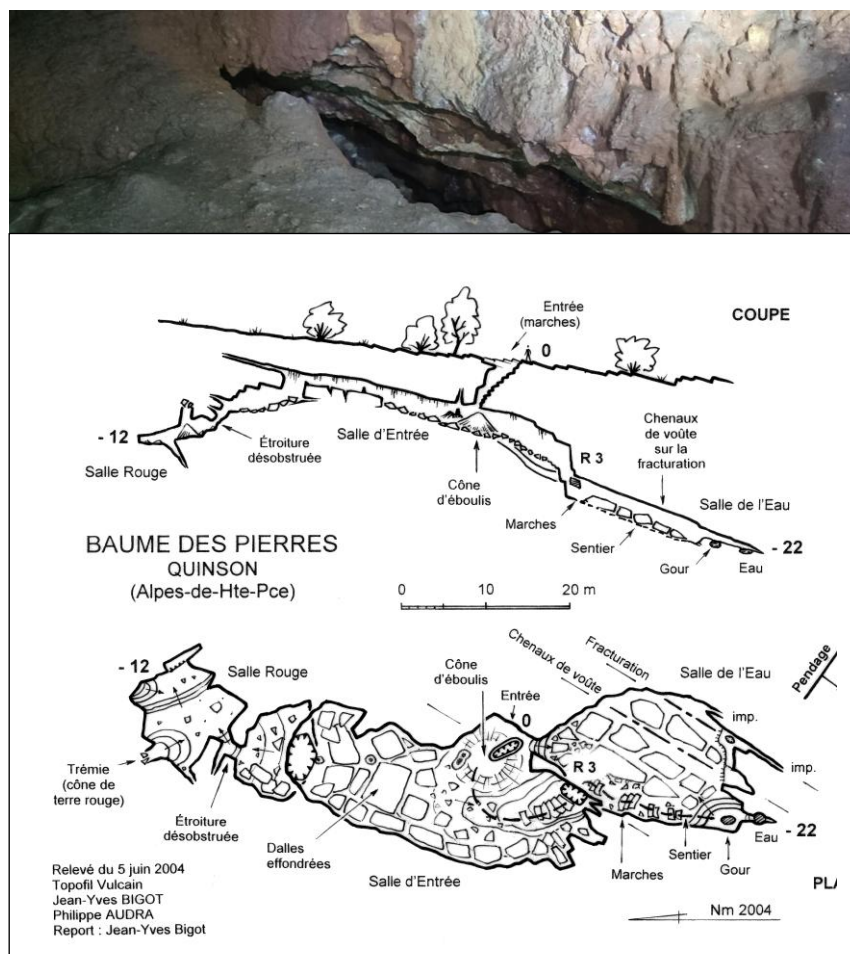


Sortie à la Baume des Pierres



Départ du parking de l'office de tourisme. Nous sommes dix. Covoiturage jusqu'aux Rouvières.

Nous commençons notre balade par le chemin de Quinson. Quatre kilomètres de chemin sans difficulté, puis nous franchissons la barrière de séparation des départements. La pluie des derniers jours nous oblige à contourner les flaques. Des marquages (gros caillou à l'intersection puis petit cairn) nous amènent à la grotte. L'entrée est au ras du sol et on peut facilement la manquer. Il m'a d'ailleurs fallu une petite reconnaissance préalable, ma mémoire d'il y a 47 ans étant un peu floue !



La visite

L'entrée étroite, raide et glissante en a rebuté plusieurs, nous ne serons que trois à descendre.

J'avais prévu une corde «au cas où» qui nous sera bien utile. A l'intérieur le sol est très humide et glissant elle nous servira de main courante. Malgré un éclairage un peu faible nous nous aventurons plus profondément. Nous prenons quelques photos et remontons non sans mal.

Pour le retour nous décidons d'emprunter un chemin différent, histoire d'éviter la route. Re-covoiturage jusqu'au parking. Chacun rentre chez soi en attendant une prochaine rando.

François Grison

Photos François Grison et Philippe Cagnasso



Au Vieux Village

« Le retour de la Sainte Famille » dans l'église paroissiale Tableau de Jean Daret



Il y a un an, une conférence sur Jean Daret à l'église romane avait expliqué la vie et l'œuvre de ce peintre, ainsi que la découverte à Saint-Julien d'une de ses œuvres, oubliée dans un recoin de la tribune ! (cf Racines 60). Le tableau restauré a participé, l'été dernier à une exposition du musée Granet sur ce peintre.

Il est maintenant de retour chez lui, dans l'église. Mais plus dans la tribune ! Il a été accroché sur l'autel de la Vierge dans la nef de gauche, accessible à tous les visiteurs. Hélas, mal mis en valeur par l'éclairage actuel.

Le 26 avril 2025, une nouvelle conférence était donnée dans l'église pour expliquer comment il avait été restauré, par Marine Victorien et Claire Imbourg, et inaugurer officiellement sa restauration.



Restauration de l'église : réunion téléphonique du 2 avril

Nous avons été invités, par M. le Maire, à une réunion téléphonique concernant le projet de restauration du bâtiment. Première information : Audrey Faugloire, architecte à Marseille, qui devait suivre les travaux pour le maître d'œuvre Renzo Wieder, est désengagée du dossier. Elle est remplacée par madame Reymond, architecte à Lyon. Ayant d'autres chantiers dans les Alpes de Haute Provence, elle regroupera ses visites.

Le projet a pris du retard puisque le maire et le maître d'œuvre, Renzo Wieder, n'étaient pas complètement d'accord sur les conditions de restauration de la toiture, ce qui finalement a retardé l'estimation du budget prévisionnel et donc la demande des subventions.

Trois éléments sont dans le projet de restauration : le portail, la lutte contre l'humidité, la toiture

Le portail ne semble poser aucun problème de choix

Pour lutter contre l'humidité : madame Reymond a proposé de remplacer les drains par un système électrique. Le coût étant équivalent au drain.

La toiture, par contre, est l'élément qui retarde, à cause de l'amiante. L'autorisation du chantier sera, au plus tôt, en septembre.



Louis FAYN (« notre Loulou ») nous a quittés le 18 avril 2025. Il était né en juin 1928 à Marseille. Tous les étés, avec ses parents, c'était au Vieux Village qu'il venait « prendre du bon air ». Et c'est là qu'habitait Simone Berne.

En 1958 Loulou et Simone se marient, et de leur union naîtra Jean-Noël, leur fils unique. Ils continueront à venir à Saint-Julien, les dimanches et les vacances jusqu'à la retraite qui leur permettra de s'installer définitivement au Vieux Village. Pour trouver Loulou c'était facile : il fallait aller au jeu de boules ! Simone décède en 2017.

Tous les deux ont été membres de notre association depuis de nombreuses années et jusqu'à la fin de leur vie. Merci de leur engagement.

Nous présentons toutes nos condoléances à Jean-Noël.

Ginasservis 1945-47 : la question du blé

Par Juliette Malandrin Ginapatrioine



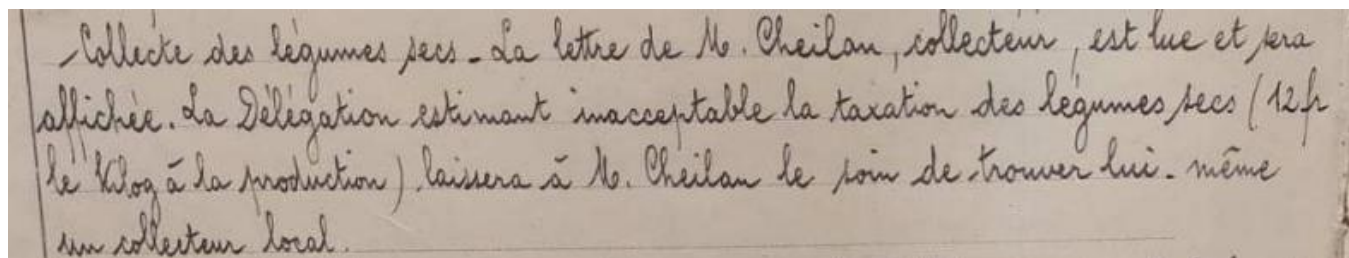
Le 20 août 1944, dans la foulée du débarquement des forces françaises et alliées en Provence, Ginasservis se « libérait ». Progressivement, les peurs engendrées par la guerre vont reculer : peur des nazis, des dénonciations, d'être appelé au S.T.O... Pour autant, les difficultés quotidiennes subsistent, et au premier chef, se nourrir.

Pas un conseil municipal où la question du ravitaillement n'est pas présente.

La Délégation municipale se mobilise d'abord pour s'assurer que les denrées de première nécessité continuent d'être livrées, malgré les difficultés d'acheminement.

Elle va chez les producteurs de lait afin de se rendre compte de la quantité qu'ils pourraient fournir au ravitaillement local. Dans le même temps, la Délégation municipale statue sur le prix des denrées telles que le pain et le lait. Elle entreprend de lutter contre le marché noir : « après avertissement, on se saisira de la marchandise qui sera vendue au profit de la collectivité ».

On préserve autant que possible la production locale des réquisitions. A deux reprises, les délibérations municipales mentionnent le refus du Conseil municipal de prêter son concours aux collecteurs du ravitaillement. Collecte de légumes secs : « La Délégation estimant inacceptable la taxation des légumes secs [taxation à la production] laissera à M. Cheilan [collecteur] le soin de trouver lui-même un collecteur local ».



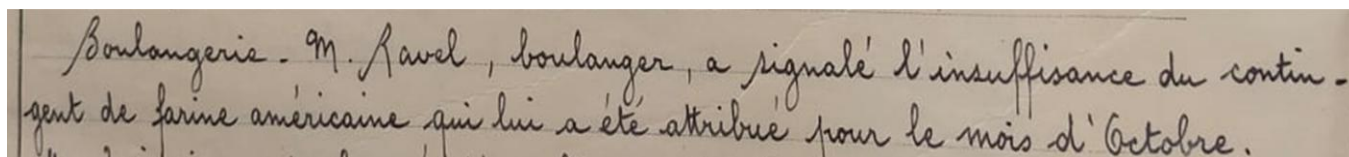
Collecte de produits de basse-cour : « Aucune réponse ne sera faite à la lettre adressée par M. Lauthier, collecteur à Draguignan. »

Mais, la préoccupation première est celle du **blé**. Le pain est alors la base de l'alimentation et il est strictement rationné : autour de 300 grammes par jour. Dès le 21 août, la Délégation prend contact avec le Chef de district de Vinon, M. Gérard, qui reste en fonction en qualité de fonctionnaire du Ravitaillement, afin de s'assurer que Ginasservis sera toujours pourvue en farine. Il lui est aussi demandé de « s'efforcer de nous trouver à Manosque du sucre ».

Puis la Délégation met en place une commission en charge de l'étude du ramassage du blé et de sa distribution.

Un appel aux anciens combattants agriculteurs, doublé par un appel préfectoral, est lancé aux producteurs de blé en vue de hâter la livraison de tout grain disponible. Toutes les quantités de blé disponibles sont recensées et bloquées chez les producteurs ; toutes les quantités de farines sont cédées au boulanger suivant un prix convenu.

Pour autant, la production de pain reste problématique. Le 26 octobre 1944, « M. Ravel, boulanger, signale l'insuffisance du contingent de farine américaine qui lui a été attribué pour le mois d'octobre ». Il ne peut satisfaire la demande des habitants.



Ginasservis 1945-47 : la question du blé



La queue devant une boulangerie parisienne en 1945

La situation ne s'améliore pas. Les années d'après-guerre sont des années de mauvaises récoltes généralisées, notamment du fait de conditions climatiques difficiles durant les hivers 1945 et 1946. De plus, la France connaît une crise des paiements qui freine les importations. Enfin, les céréales en général, et donc le blé, ont un prix de vente fixé par l'Etat et sont mal rémunérées : il est plus profitable d'utiliser les céréales pour la consommation animale qui rapporte le double, et plus encore vendre au marché noir.

Avec l'année 1947, les restrictions alimentaires s'aggravent : la ration de pain est passée de 300 grammes par jour début 1947 à 270 grammes par jour, puis 250 grammes en mai et 200 grammes en septembre. A partir du printemps, **manifestations, émeutes et grèves se multiplient en France.**

A Ginasservis, le Conseil municipal cherche des solutions pour remédier à « *la question du pain qui nous a manqué plusieurs jours, dont nous sommes menacés de manquer encore, et qui, lorsqu'il nous est distribué parcimonieusement, est immangeable en raison de la proportion exagérée de céréales autres que le blé qu'on y incorpore* ».

Mais Ginasservis ne produit pas de blé en suffisance pour toute sa population. De plus, les producteurs ne peuvent tout céder à la commune, du fait du prélèvement du ravitaillement. Ginasservis reste donc tributaire du ravitaillement... qui ne vient pas toujours.

Ainsi, fin mai 1947, le pain manque de nouveau. La municipalité se rend à Vinon, mais ne peut retirer au moulin que 2 ou 3 balles de farine de maïs. « *Il n'a pas été possible d'obtenir la moindre quantité de farine de blé pour pouvoir faire un mélange, malgré que le moulin en soit pourvu, pour la raison que cette farine de blé est bloquée par le Préfet au profit des villes* ». Le boulanger de Ginasservis ayant estimé que cette farine n'est pas panifiable, la farine de maïs est vendue au détail pour d'autres usages...



Moulin à grain de ferme - Années 1940

Le 1^{er} juin 1947, le maire donne connaissance au conseil municipal d'une circulaire du préfet du 29 mai 1947 : « *En raison de la situation critique des approvisionnements en farine de blé, il n'est plus possible de garantir l'acheminement régulier de la quantité de farine nécessaire. Dès à présent, je me vois dans l'obligation d'incorporer dans toutes les farines une quantité importante de maïs (40 à 60 %) [...] Il vous appartiendra d'examiner avec boulanger et consommateurs la meilleure façon de l'utiliser* ».

Le Conseil décide d'adresser au préfet une protestation pour obtenir un mélange panifiable et non du seul maïs. Il décide également de réunir la population pour la tenir au courant de la situation. Mais le contexte de pénurie généralisée ne permet pas de faire davantage.

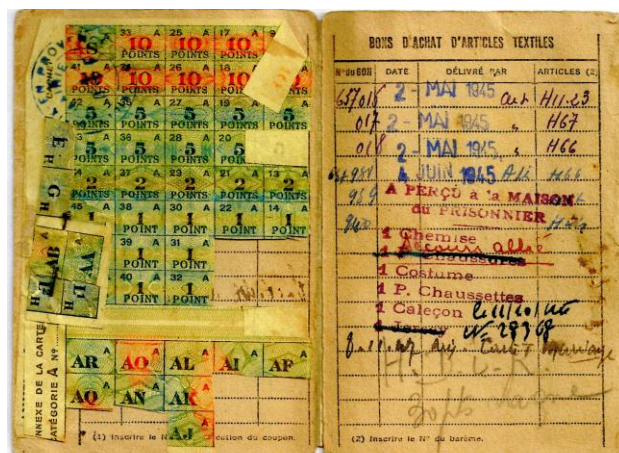
Ce rejet des farines complètes, ou mélangées, et de la farine de maïs peut sembler étrange. De nos jours, pains complets, à la farine d'épeautre, de seigle ou de maïs sont appréciés. Mais dans ces années d'après-guerre, c'est le pain blanc qui est recherché. La blancheur de la mie de pain, sa légèreté, semble une garantie – selon l'expression de l'époque – « de propreté, de la pureté de la farine, de la parfaite séparation de l'amande du son ». La population ne veut plus du pain gris, trop chargé en son, réalisé à partir de farine frelatée ou moulue à partir de mauvais grains qui en temps normal auraient été réformés.

Ginasservis 1945-47 : la question du blé

Ce n'est qu'en 1948 que la situation s'améliore ; la récolte fut bonne. Ainsi, la ration de pain repasse à 250 grammes en août 1948, puis à 300 en septembre, et à 350 fin 1948. La carte de pain est enfin supprimée en février 1949 et la France exporte 90 000 tonnes au Conseil international du blé en mars 1949.

Le rationnement avait été mis en place sous l'occupation allemande par le régime de Vichy. À partir du 23 septembre 1940, des cartes d'alimentation sont instituées dans toute la France.

Avec 1200 à 1800 calories par jour et par personne, en fonction de plusieurs critères comme l'activité, le lieu de résidence, le sexe ou l'âge, le rationnement est strict : 275 grammes de pain par jour, 70 grammes de fromage par semaine, 200 grammes de riz, 500 grammes de sucre, 250 grammes de pâtes par mois, etc. (On considère que l'apport calorique nécessaire doit être entre 2200 et 3000 calories pour un homme, 1600 à 2400 calories pour une femme suivant leur niveau d'activité physique).



Carte et tickets de rationnement pour les vêtements

Hommage à André Arbaud

14 juin 2025 :

Comme chaque année, s'est tenue entre Vinon-sur-Verdon et Ginasservis, une cérémonie en hommage à André Arbaud, **assassiné par les Nazis le 14 juin 1944**.

Fils d'un fermier, Arbaud était propriétaire à Vinon. Il fut élu au premier tour conseiller municipal en 1912, puis maire socialiste-SFIO de 1920 à 1929. André Arbaud fut également président de la coopérative vinicole de Vinon.

Résistant, membre du groupe Armée Secrète local dirigé par son beau-frère, Albert Léopardo, puis par son gendre, Georges Léopardo, **il fut arrêté le 14 juin 1944** au cours des opérations de représailles qui suivirent la mobilisation insurrectionnelle lancée par la Résistance dans le secteur, après le débarquement du 6 juin.



(1883-1944)



Les Allemands et les auxiliaires français qui les accompagnaient (éléments de la 8e compagnie Brandebourg) recherchaient Georges Léopardo et le site du PC interallié qu'ils soupçonnaient être près de Vinon. Après avoir fait subir diverses violences à sa famille, ils embarquèrent André Arbaud dans un véhicule sous prétexte de le conduire à Draguignan (siège du Sipo-SD). **Il fut exécuté à deux kilomètres environ de Vinon, au lieu-dit la Combe d'Armenaud** (ou d'Armenocto). Son corps ne fut retrouvé que neuf jours après par le médecin du village, René Hugues.

Grâce à son silence, les résistants de la ferme d'Ongles eurent le temps de détruire le matériel radio, cacher les armes et évacuer le site. Les Allemands dynamitèrent la ferme. Lors de leur passage à Vinon, le jeune Henri Pardigon (1918-1944), qui n'appartenait pas à la résistance, fut tué.



*Juliette Malandin
Ginapatrimoine*

Ils ont crié au loup !



Une longue histoire...qui continue !

Résumé ou extraits du livre « Saint-Julien le Montagnier »
de Raymond Jardin

Moi, le loup, je suis le mal aimé...

Circulaire adressée le **6 avril 1762** aux communautés de Provence par le Consul d'Aix : « les loups sont extrêmement nuisibles, soit pour les bestiaux qu'ils enlèvent, soit par les dégâts qu'ils font dans la campagne, soit par la rage à laquelle ils sont sujets... Ces motifs ont engagé les Vigueries à établir une récompense en faveur de quiconque tue un loup. »

On me chasse, on m'empoisonne...

De grandes chasses au loup sont organisées...

Mais de 1643 à 1787, soit sur plus de 140 ans et selon les registres des délibérations, on ne compte que 27 chasses au loup officielles. Ces chasses...ne sont que des gages donnés par le seigneur ou les consuls pour rassurer les braves gens...la véritable destruction des loups a lieu par d'autres moyens. Une bête aperçue, aussitôt deux ou trois bastidans se rassemblent pour la traquer et la tuer. Sur ce, ils se mettent en quête...de quoi ? Des louveteaux que les parents ont laissé dans une bauge protégée par quelque abri sous roche. Pour la gloire ? Pas du tout : pour l'argent ! Depuis 1720, en effet, le conseil donne trois livres pour un gros loup tué et une pour un louveteau.

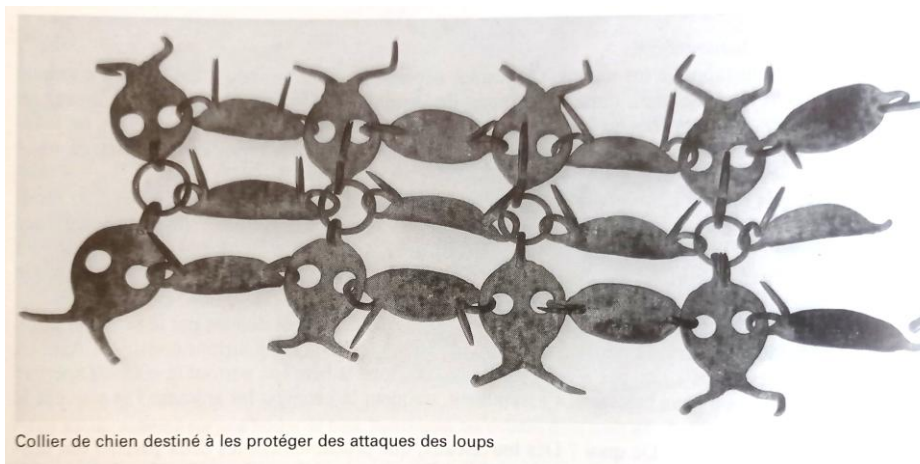
Mais un autre moyen, encore plus efficace s'emploie régulièrement : l'empoisonnement. (*Le problème de l'empoisonnement involontaire des autres animaux sauvages n'est pas évoqué*)



Piège à loup et pistolet loubarde (Gabriel Philibert)

1839 : Vinon, Ginasservis et Saint-Julien sont constitués en arrondissement de chasse aux loups : 20 citoyens sont choisis dont 5 traqueurs (ceux qui suivent les chiens) et 15 tirailleurs (placés à des postes fixes). Le 10 mars battue générale.

1857 : dans tout le Var les loups, par bandes nombreuses commettent des ravages importants.



Collier de chien destiné à les protéger des attaques des loups

Les battues organisées donnent de mauvais résultats. Aussi le préfet prend un arrêté permettant l'empoisonnement des prédateurs. Sur réquisition, un pharmacien exécutera les poisons et les graisses. Les maires des communes voisines de celles où se trouvent des loups avertiront leurs administrés par voie d'affiches et de publications de protéger leurs bestiaux domestiques.

Le dernier loup a été tué en 1895-96 sur la colline des Guis. Mais après environ un siècle d'absence, des loups, venus des Alpes italiennes ont recommencé à s'installer dans les Alpes françaises. Désormais espèce protégée, leur territoire progresse.

Ils ont crié au loup !

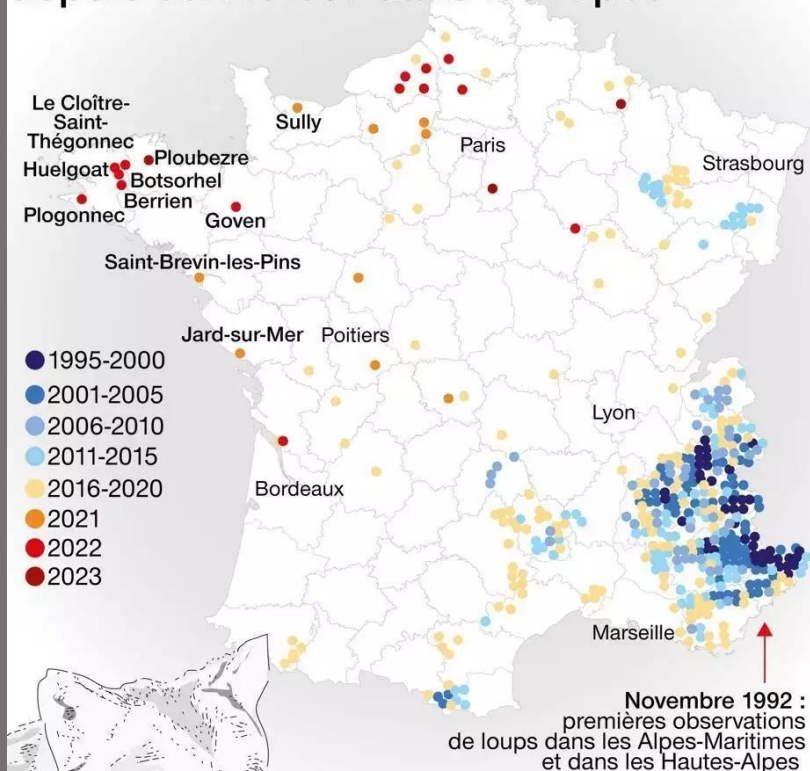


De nos
jours...



Loup photographié à Saint Martin de Pallières

La progression du loup vers l'Ouest depuis son retour dans les Alpes



Source : Loup-lynx de l'ONCFS.

Infographie : Ouest-France.

921 loups estimés sur le territoire français en 2022 (624 en 2021)

163 loups tués en 2022 sur un quota autorisé de 174 (118 en 2021)

Avril 2025...

Patricia Taesca : « A notre grande surprise et incrédulité nous avons vu un loup traversant la route en remontant en voiture au Vieux Village par la coopé ! (Un peu avant "la remise") Du coup nous l'avons suivi. Il descendait vers le croisement. **SÛR** ce n'était pas un chien ! C'est un animal particulier, la tête plus pointue, le gabarit, le pelage et l'attitude très différentes d'un chien. Il s'est enfoncé sur la gauche vers St Pierre... Nous avons appelé le président de la société de chasse qui nous a dit que c'était relativement fréquent ! Dans le même coin des chevreuils ont été retrouvés dévorés. Ça fait bizarre, tout de même, si près des habitations ! Drôle de rencontre en pleine journée. »

Avril 2025

Marianne Mourou : « J'étais en voiture. J'ai vu 2 loups couleur gris foncé/presque noir, sur la route entre Saint-Julien et Ginasservis le long de la grande ligne droite. »

Janvier 2023

Nicole Yver : « Le 3 janvier 2023, nous étions sur le balcon avec des amis et de la famille. Subitement, nous avons vu un animal sortant du hameau des Guis et se dirigeant vers les Vignoles à travers champs. Il s'arrêtait de temps en temps et surveillait les alentours. C'était un loup, assez gros. Nous avons pu le suivre des yeux jusqu'au chemin reliant la Pelasse au Billard (plus de 5 mn), puis il a disparu derrière les arbustes. »

Les témoignages de rencontre avec le loup se multiplient. On sait qu'il y a des attaques sur les troupeaux, mais on se dit que les loups sont au fin fond de la forêt et ne sortent que le soir pour se nourrir, quand tout est calme. En rencontrer un, de jour, à côté des habitations, interroge sur la gestion de la cohabitation.

L'Ataïé Prouvençau

Low Loup

*Siéu pas aima dóu tout
Mi péu es pas dous, dous, dous.*

*Siéu pas aima dóu tout
Vive au foun de moun traou.*

*Siéu pas aima dóu tout
Mi casso de pertout.*

*Siéu pas aima dóu tout
Me crido marrit loup.*

*Siéu pas aima dóu tout
E ourlo coume un folo
Haou ou ou ou!*

Corinne Albaut



Le Loup

*On ne m'aime pas du tout
Mon poil n'est pas doux, doux, doux.*

*On ne m'aime pas du tout
Je vis au fond de mon trou*

*On ne m'aime pas du tout
On me chasse de partout*

*On ne m'aime pas du tout
On m'appelle méchant loup*

*On ne m'aime pas du tout
Et je hurle comme un fou
Haou ou ou ou*

Corinne Albaut



Loups photographiés à Saint-Julien. 2020 un loup, 2022, au même endroit, une meute

Les conseils de la Préfecture du Var en cas de rencontre avec un loup

- Ne jamais tenter de le nourrir
- S'éloigner lentement à reculons en gardant le contact visuel. Ne jamais lui tourner le dos.
- Se montrer le plus grand possible
- Tenir son chien en laisse
- Laisser au loup le moyen de s'échapper
- S'il fait mine d'attaquer : crier et jeter des objets

Une documentation à l'attention des maires est disponible.

Contacts : OFB : sd83@ofb.gouv.fr

DDTM : ddtm-loup@var.gouv.fr

« Ils ont crié au loup ! »

est une monographie de Michel et Anne-Marie Courchet, publiée par « Les Chemins du Patrimoine » dans le **tome 1 de « Mémoire d'archives »**



Brèves de l'asso.

lescheminsdupatrimoine.fr

Calendrier

27,28,29 juin : exposition-photo « Terre à terre » Maison Maurras
Juillet : repos pour tous !
10 août : Fête des Moissons
Août : conseil d'administration
Début septembre : forum
20-21 septembre : Journées Européennes du Patrimoine sur le thème « Patrimoine architectural »



Ce sera l'occasion de redécouvrir notre belle (et un peu mystérieuse) église paroissiale, toujours en attente de restauration.

Le samedi 5 avril 2025, **Gérard Morant** est décédé subitement à son domicile à 77 ans. Depuis 22 ans, il était le compagnon de Solange Hours. Il était passionné par la chasse.

L'association présente ses sincères condoléances à Solange et aux 4 enfants de Gérard ainsi qu'à leurs familles.

Quiz

Question :

A quelle époque vivait Jean Daret ?

Réponse au n° 63 :

Vers la source de Saint Joseph



LA MÉMOIRE DE SAINT-JULIEN-LE- MONTAGNIER

RACONTÉE PAR SES HABITANTS

Samedi 24 mai, salle des fêtes,

les habitants de la commune étaient invités à la projection d'un film réalisé par « Passerelle de mémoire ».

La salle était pleine, pour découvrir les vieilles photos ou vidéos illustrant la vie passée, les témoignages de plusieurs habitants sur leur enfance ou sur des activités particulières.

La séance a été suivie d'une discussion avec le public, la remise symbolique d'un papier attestant la participation de ceux qui avaient contribué à nourrir ce projet, puis un apéritif était offert par la commune.



Vous voulez agir pour le patrimoine de St-Julien-le-Montagnier ?

Prenez contact avec l'association (adhésion annuelle 10 €)

Les Chemins du Patrimoine*

22, rue de l'Hôtel de ville 83560 Saint-Julien le Montagnier

* Association adhérente de l'association PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT ET DE LA SPPF

Présidente : Raymonde Pons Courriel : lcp83560@hotmail.fr

Site : lescheminsdupatrimoine.fr

Bulletin gratuit de l'association Les Chemins du Patrimoine, rédigé par les membres.

Ont collaboré à ce numéro n° 64 : Raymonde Pons, Solange Souliol, A.-M. Toutin, Claudia Meugeon, Nicole Bienvenu, Chantal Gillet, Nicole Yver, Christel Pons, François Grison. Merci à Ginapatrimoine et Juliette Malandin.

ISSN 2269-9392 - Dépôt légal 21/10/2013

Imprimé par Corep 13090 Aix.